Cullettività di Corsica
Collectivité de Corse

Direzzione Generale di i Servizii
Direction Générale des Services

Direzzione Generale Aghjunta in carica di l'Infrastrutture
di trasporti, di a mubilità è di i casali
Direction Générale Adjointe en charge des infrastructures
de transports, de la mobilité et des bâtiments

Direzzione di e strade
Direction des Routes

Direzzione di l'investimenti stradali Cismonte
Direction des Investissements Routiers Cismonte

Cartulare curatu da / Affaire suivie par : G.CHIORBOLI
Tél. : 04.95.34.81.82.
Indirizzu elettronicu / Courriel : Gabriel.CHIORBOLI@isula.corsica

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

NOTA / NOTE SUR LA SITUATION JURIDIQUE DES EMPRISES

Pièces jointes :

- **Plan de localisation des emprises**
- **Fiches R.S.U.**
- **Courriers d'accord des riverains**

Les travaux de reconstruction du pont de Casaluna nécessitent un empiètement sur les parcelles privées répertoriées A26, A27 et 204 (Commune de Gavignano).

Les propriétaires, tels qu'identifiés aux fiches de renseignements produites par le service de la publicité foncière de Bastia, ont donné leur accord écrit pour la cession des emprises concernées à la Collectivité de Corse selon une procédure amiable.

Les documents administratifs relatifs à ces acquisitions foncières sont en cours d'établissement.

RECONSTRUCTION DU PONT DE CASALUNA
BILAN DES EMPRISES FONCIERES

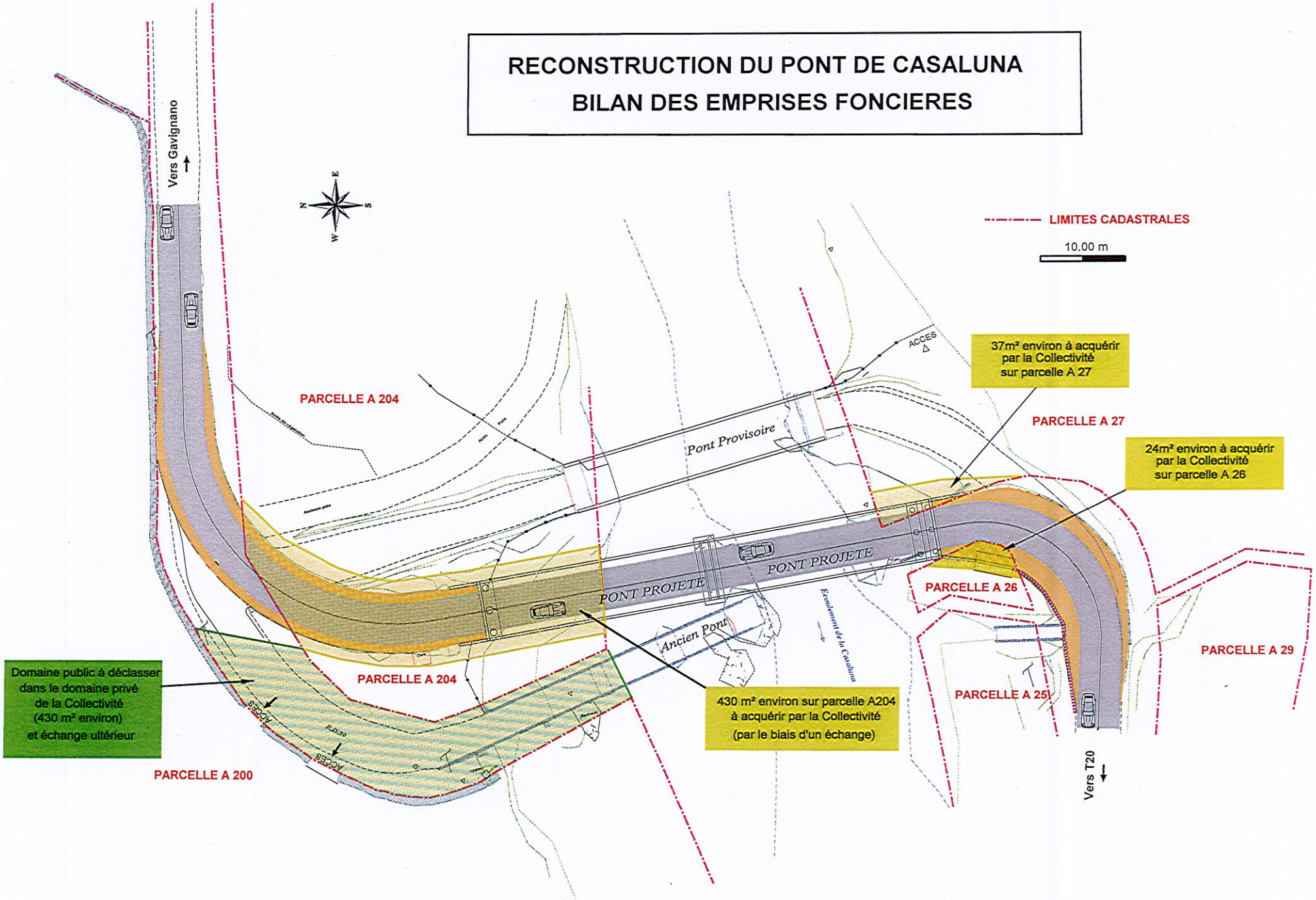

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
BASTIA

Demande de renseignements n° 2B04P31 2019H21161
déposée le 07/10/2019, par l'Administration COLLECTIVITE DE CORSE

Réf. dossier : HF GAVIGNANO A 25

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Les copies des fiches hypothécaires pour la période de publication antérieure à FIDJI : du 01/01/1969 au 02/02/2003
  [x] Il n'existe au fichier immobilier que les seules formalités figurant sur les 7 faces de copies de fiches ci-jointes,

- Le relevé des formalités publiées pour la période de publication sous FIDJI : du 03/02/2003 au 17/07/2018 (date de mise à jour fichier)
  [x] Il n'existe qu'1 formalité indiquée dans l'état réponse ci-joint,

- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande : du 18/07/2018 au 07/10/2019 (date de dépôt de la demande)
  [x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A BASTIA, le 20/11/2019
Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Jean Francois OLMICCIA

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

FICHE N° 2 Commune Gavignano

Autres fiches A créées au nom de l'intéressé

N° 1 Cne Bastia	N° 5 Cne CASTINETA
N° 3 Cne Morosaglia	N° 6 Cne Frone
N° 4 Cne LANO	N° ___ Cne ___

NOM : SALICETI né à Saliceto le 1 1 1906

décédé le 2-2-1999.

Prénoms : Darius Roger Noël

Epx : ORSINI Jeanne né le 17-10-1913 à Cambia

Epx : ___ né le ___ à ___

Vu extrait certifié par acte du 14-8-1973 Vol. 1436 n° 57

I — IMMEUBLES URBAINS
(Références aux fiches d'immeubles, modèle B)

Section	N° du plan	Adresses (Rues et numéros) ou, à défaut, lieuxdits

II — IMMEUBLES RURAUX

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
1/4 1	A	148	19	A	141	ND 37	A	178
1/4 2	A	149	20	A	142	ND 38	A	180
1/4 3	A	189	21	A	146	ND 39	A	186
ND 4	A	162 1/4	22	A	147	ND 40	A	187
ND 5	A	163 1/4	23	A	161	ND 41	A	188
ND 6	A	164 1/4	24	A	182	ND 42	B	154
ND 7	A	165 1/4	25	A	183	43		
ND 8	A	166 1/4	26	A	176	44		
9	A	25	27	A	200	45		
10	A	26	28	A	201	46		
11	A	27	29	A	202	47		
12	A	29	30	A	203	48		
13	A	45	31	A	204	49		
14	A	132	32	B	217	50		
15	A	133	33	B	221	51		
16	A	134	34	B	314	52		
17	A	139	35	C	101	53		
18	A	140	ND 36	A	177	54		

III — FORMALITÉS CONCERNANT LES IMMEUBLES RURAUX
(Pour les formalités concernant les immeubles urbains, voir les fiches de chacun des immeubles dont les adresses figurent au tableau I)

A — MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
1° Du 14-8-1973 Vol. 1436 n° 57		avec A-I
Me Girolami du 17-7-1973		
Notoriété Acquisitive avec un autre		
(S.S.P. du 1-6-1943). Divers immeubles. Voir		
acte. Valeur : 60F		
1.2.3.4.5.6.7	2° Du 4.6.1997 vol 97 P n° 3009	AT
8	Me DEFENDINI not. à MONTE le 26.4 et 12.5.1997	Fte 6
	NOTORIETE PRESCRIPTIVE au profit du	
	titulaire et SALICETI né le 17.2.1909 Chacun pour 1/2	
	Eval : 10 000F (Ptie)	
4.5.6.7.8	BND (Voir acte)	
	3° Du 3 Mars 1999 vol 99P n° 1156	
	FORMALITÉ en ATTENTE voir 284	régularisé Ftés 4-5
9.10.11.12.13.14	4° Des 3.3 et 11.5.1999 vol 99P n° 1156	AT
15-16-17-18-19-20	NOTORIETE PRESCRIPTIVE des 7 et 11.11.1998	
21-22-23-24-25-26	Me DEFENDINI not. à Monte	Ftés 3-5 . 6
27-28-29-30-31-32	Au profit du titulaire	
33-34-35-36-37-38	Eval : 80 000F (Ptie)	
39-40-41-42	Divers BND (Voir acte)	
	Suite au verso	

B — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations

Modèle A

II — IMMEUBLES RURAUX (Suite)

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
55			104			153		
56			105			154		
57			106			155		
58			107			156		
59			108			157		
60			109			158		
61			110			159		
62			111			160		
63			112			161		
64			113			162		
65			114			163		
66			115			164		
67			116			165		
68			117			166		
69			118			167		
70			119			168		
71			120			169		
72			121			170		
73			122			171		
74			123			172		
75			124			173		
76			125			174		
77			126			175		
78			127			176		
79			128			177		
80			129			178		
81			130			179		
82			131			180		
83			132			181		
84			133			182		
85			134			183		
86			135			184		
87			136			185		
88			137			186		
89			138			187		
90			139			188		
91			140			189		
92			141			190		
93			142			191		
94			143			192		
95			144			193		
96			145			194		
97			146			195		
98			147			196		
99			148			197		
100			149			198		
101			150			199		
102			151			200		
103			152					

A — MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES (Suite)

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
	5) Du 11 Mai 1999 vol 99P n° 2648	
	Attestation rectificative du 11.5.1999	
	Me DEFENDINI not. à Monte d'Restaho	Fts 3-4-6
	Rectifie celui à l'acte publié le 3.3.1999	
	vol 99 P n° 1156	
	6) Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1156	AT
1 à 42	Me DEFENDINI Notaire à MONTE du 26.12.1999	pts 1 à 5
	ATTESTATION après décès survenu le 2.2.1999 de SALICETI né le 1.1.1906 laissant son épouse ORSINI née le 17.10.1913 usufruitière du 1/4 et SALICETI nés les 4.7.1946; 13.3.1937 héritiers	
	Eval: 130 000 F	
	ont 1 à 8 = 1/4	
	BND voir acte	

B — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (Suite)

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

FICHE N° 4 bis Commune CAVIGNANO

NOM : SALICETTI né à BASTIA le 23 3 1937

Prénoms : Paul François Mathieu

Epx : AMBROSINI né le à

Epx : né le à

Autres fiches A créées au nom de l'intéressé

N° C°	N° C°
N° C°	N° C°
N° C°	N° C°

I. — IMMEUBLES URBAINS

(Références aux fiches d'immeubles, modèle B)

Section	N° du plan	Adresses (rues et numéros) ou, à défaut, lieuxdits	

II. — IMMEUBLES RURAUX

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
1			19			37		
2			20			38		
3			21			39		
4			22			40		
5			23			41		
6			24			42		
7			25			43		
8			26			44		
9			27			45		
10			28			46		
11			29			47		
12			30			48		
13			31			49		
14			32			50		
15			33			51		
16			34			52		
17			35			53		
18			36			54		

III. — FORMALITÉS CONCERNANT LES IMMEUBLES RURAUX

(Pour les formalités concernant les immeubles urbains, voir les fiches de chacun des immeubles dont les adresses figurent au tableau I)

A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
	8) 24 JANVIER 2002 V. 2002 P. 436	F° 7
	Attestation Rectificative 17-01-2002	
	Me Tafani not à Monte à l'acte	
	ci-avant V. 2001 P. 2831	
60-61-62-	9) 18 Septembre 2001 et 24 Janvier 2002	F° 7-8
63-64	V. 2001 P. 6602 ACTE RECTIFICATIF	
	17-09-2001 Me Tafani not à Monte	
	de désignation cadastrale dans	
	l'acte du 5-06-2001 V. 2001 P. 2831	
	rectifié le 26-01-2002 V. 2002 P. 436	
	il a été indiqué à tort :	
	la moitié indivise d'une partie des	
	parcelles en BND	
	au lieu de :	
	la moitié indivise de :	
	6a 20ca + 6a 20ca de A 71 BND	
	8a 89ca + 8a 89ca de A 72 BND	
	21a 36ca + 21a 36ca de A 73 BND	
	3ha 91a 35ca + 3ha 91a 35ca de A 82 BND	
	1ha 65a 60ca + 1ha 65a 60ca de A 83 BND	

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations

Modèle A

N° 2290 - IMPRIMERIE NATIONALE 2001 4 2011 D - JUIN 2000 - 6 2001 1

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

FICHE N° 4 Commune GAVIGNANO

voir m̂ personne SALICETTI

NOM : SALICETI né à Bastia le 13 3 1937

Prénoms : Paul François Mathieu

Epx : AMBROSINI né le à

Epx : né le à

Autres fiches A créées au nom de l'intéressé

N° 1 Cne Bastia	N° 5 Cne Porto-Vecchio
N° 2 Cne Sartène	N° 6 Cne Erone
N° 3 Cne Lano	N° Cne

I. — IMMEUBLES URBAINS

(Références aux fiches d'immeubles, modèle B)

Section	N° du plan	Adresses (rues et numéros) ou, à défaut, lieuxdits	
A	135	lots 1.2.3.4.5.6.7.8	
A	75	lots 1.2.	

II. — IMMEUBLES RURAUX

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
1	A	156	19	A	176	37	A	149
2	A	25	20	A	200	38	A	189
3	A	26	21	A	201	39	ND A	162
4	A	27	22	A	202	40	ND A	163
5	A	29	23	A	203	41	ND A	164
6	A	45	24	A	204	42	ND A	165
7	A	132	25	B	217	43	ND A	166
8	A	133	26	B	221	44	A	67
9	A	134	27	B	214	45	A	68
10	A	139	28	C	101	46	A	69
11	A	140	29	ND A	177	47	A	86
12	A	141	30	ND A	178	48	A	88
13	A	142	31	ND A	180	49	A	89
14	A	146	32	ND A	186	50	A	90
15	A	147	33	ND A	187	51	A	91
16	A	161	34	ND A	188	52	A	131
17	A	182	35	ND A	154	53	A	136
18	A	183	36	A	148	54	A	137

III. — FORMALITÉS CONCERNANT LES IMMEUBLES RURAUX

(Pour les formalités concernant les immeubles urbains, voir les fiches de chacun des immeubles dont les adresses figurent au tableau I)

A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
1.	1) 2 Septembre 1993 vol 1993 P N° 4852. Me Bernardini de Casaffa notaire à Bastia du 20.8.1993. Acquisition par le titulaire de LEONELLI né le 25.5.1924 prix: 12.500 F.	
2.3.4.5.6.7 8.9.10.11.12 13.14.15.16.17 18.19.20.21.22 23.24.25.26 27.28.29.30 31.32.33.34 35.36.37.38 39.40.41.42 43.	2) Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1156 Me DEFENDINI Notaire à MONTE du 26.12.1999 ATTESTATION après décès survenu le 2.2.1999 de SALICETI né le 1.1.1906 laissant son épouse ORSINI née le 17.10.1913 usufruitière du 1/4 et SALICETI nés les 4.7.1946; 13.3.1937 héritiers. Eval: 130 000 F BND voir acte art 36 à 43 = 1/4	AI Pl 4/5
36.37.38.39 40.41.42.43 44.45.46.47 48.49.50.51 52.53.54.55 56.57.58	3) Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1155 Me DEFENDINI Notaire à MONTE du 26.12.1999 ATTESTATION après décès survenu le 22.8.1999 de SALICETI né le 17.2.1909 laissant SALICETI nés les 4.7.1946; 13.3.1937 héritiers. Eval: 130 000 F art 36 à 43 = 1/2 BND voir acte	AI Pl 4/5

(Suite au Verso)

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
36.37.38.39 40.41.42 43	1°) Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1160 Me DEFENDINI Notaire à MONTE des 24 et 26.12.1999 INTERDICTION D'ALIENER ET D'HYPOTHEQUER RESERVE DU DROIT DE RETOUR au profit de ORSINI née le 17.10.1913 1/4	AI
53	2°) REPORT du 5.4.1995 vol 95 P 1511 Me Defendini not à Monte du 18.1.1995 Bail Emphytéotique pour une durée de 66 ans par SALICETI né le 17.2.1909 au profit de DELIPERI né le 28.5.1949 à compter du 18.1.1995 Redev annuelle: 10 F	
9.53.	3°) du 14 Février 2001 vol 2001 P 1158 Me Defendini not à Monte du 23 et 26.12.1999 Servitude de Passage au profit de A 135 lots 3.4.5.6.8 (urbain)	

(Suite au Verso)

Modèle A

N° 3280 — Imprimerie Nationale — 1 472933 M 25 F — Avril 1991

II. — IMMEUBLES RURAUX (suite)

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
55	E	548	104			153		
56	B	442	105			154		
57	B	443	106			155		
58	B	444	107			156		
59	A	70	108			157		
60	BND	A 74	109			158		
61	BND	A 75	110			159		
62	BND	A 73	111			160		
63	BND	A 83	112			161		
64	BND	A 83	113			162		
65			114			163		
66			115			164		
67			116			165		
68			117			166		
69			118			167		
70			119			168		
71			120			169		
72			121			170		
73			122			171		
74			123			172		
75			124			173		
76			125			174		
77			126			175		
78			127			176		
79			128			177		
80			129			178		
81			130			179		
82			131			180		
83			132			181		
84			133			182		
85			134			183		
86			135			184		
87			136			185		
88			137			186		
89			138			187		
90			139			188		
91			140			189		
92			141			190		
93			142			191		
94			143			192		
95			144			193		
96			145			194		
97			146			195		
98			147			196		
99			148			197		
100			149			198		
101			150			199		
102			151			200		
103			152					

A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES (suite)

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
36.37.38.39	4°/ ~~Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1160~~	AT
40.41.42.	Me DEFENDINI Notaire à MONTE des	Rectif 5
43.	24 et 26.12.1999	
	~~DONATION par ORSINI née le 17.10.1913~~	
	au profit de SALICETI né le 13.3.1937.	
	Eval: 107 000 F	
	1/4	
	BND voir acte	
	5°/ Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1158	AT
	Me DEFENDINI Notaire à MONTE des	Rect 2.3.4
	~~23 et 26 12.1999~~	
	PARTAGE entre SALICETI nés les	
	4.7.1946; 13.3.1937; ORSINI née le	
	~~17.10.1913.~~	
7.8.9.10.11	attributions art 36 à 43-1/4	
12.13.14.15	16.17.18.19.20.21.22.23.24.28.30.31	
32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.53.54		
26 à 28	Dépossession	
44 à 52.	55 à 58	
	Eval 130 000 F	
7.8.9.10.11.12	Réserve de l'usufruit du 1/4	
13.14.15.16	au profit de ORSINI née le 17.10.1913	
17.18.19.20.		
21.22.23.24	30.31.32.33.34.35	
	Conditions particulières (Voir acte)	
	6° Du 5.12.2001 vol 2001 P n° 8831	régularisé
	FORMALITE en ATTENTE rejet 580 1500	Rect 7.8.9
	rect du 18.9.	
	7° Des 5.4, 18.9.2001, 24.1.2002 vol 2002	AT
	n° 8831 ECHANGE du 30.1.2001 MATTEANI	
	reçu à Monte entre le titulaire et ANGELI	Rectif. 8
	réd les 14.10.1988, 3.1.1989, DELTOUR et	Rectif
	2.11.5.1963	
	Eval: 21 000 F (Ptie)	
58.60.61.62 63.64	Biens reçus: Art 60 à 64; BND - Vorade	
	Biens cédés s/1 autre Commune	

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (suite)

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
7.8.9.10.11	4°/ même formalité que ci dessus	AT
12.13.14.15.	Partie de Préférences par le	
16.17.18.19.	titulaire au profit de SALICETI	
20.21.22.23.	né le 4.7.1946	
24.28.30.31		
32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.53.54		

Suite feuille 4 bis

FICHE N° 4 Commune GAVIGNANO

Autres fiches A créées au nom de l'intéressé

N° 3 Cne MOROSAGLIA	N° 7 Cne Cambia
N° 5 Cne LANO	N° 8 Cne Erone
N° 6 Cne CASTINETA	N° Cne

NOM : SALICETI né à Bacha le 4 7 1946

Prénoms : MATHIEU

Epx : Pie né le à

Epx : né le à

I. — IMMEUBLES URBAINS
(Références aux fiches d'immeubles, modèle B)

Section	N° du plan	Adresses (rues et numéros) ou, à défaut, lieuxdits	
A	135	Lots 1-2-3-4-5-6-7-8	

II. — IMMEUBLES RURAUX

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
1	US A	25	19	A	200	37	A	189
2	US A	26	20	A	201	38	ND A	162
3	US A	27	21	A	202	39	ND A	163
4	US A	29	22	A	203	40	ND A	164
5	US A	45	23	A	204	41	ND A	165
6	A	132	24	US B	217	42	ND A	166
7	A	133	25	US B	221	43	A	67
8	A	134	26	US B	314	44	A	68
9	A	139	27	US C	101	45	A	69
10	A	140	28	ND A	177	46	A	86
11	A	141	29	ND A	178	47	A	88
12	A	142	30	ND A	180	48	A	89
13	A	146	31	ND A	186	49	A	90
14	A	147	32	ND A	187	50	X A	91
15	A	161	33	ND A	188	51	X A	131
16	A	182	34	ND A	154	52	A	136
17	A	183	35	A	148	53	A	137
18	A	176	36	A	149	54	E	548

III. — FORMALITÉS CONCERNANT LES IMMEUBLES RURAUX
(Pour les formalités concernant les immeubles urbains, voir les fiches de chacun des immeubles dont les adresses figurent au tableau I)

A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
1.2.3.4.5.6 7.8.9.10.11.12 13.14.15.16.17 18.19.20.21.22 23.24.25.26 27.28.29.30 31.32.33.34 35.36.37.38 39.40.41.42	1°) ~~Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1156~~ Me DEFENDINI Notaire à MONTE du 26.12.1999 ~~ATTESTATION après décès survenu le~~ 2.2.1999 de SALICETI né le 1.1.1906 laissant son épouse ORSINI née le 17.10.1913 usufruitière du 1/4 et SALICETI nés les 4.7.1946; 13.3.1937 ~~héritiers~~ Eval: 130 000 F BND vie acc ant 35 à 42 = 1/4	AI pte 1.2
35.36.37.38 39.40.41.42 43.44.45.46 47.48.49.50 51.52.53.54 55.56.57	2°) ~~Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1155~~ Me DEFENDINI Notaire à MONTE du 26.12.1999 ~~ATTESTATION après décès survenu le~~ 22.8.1999 de SALICETI né le 17.2.1909 laissant SALICETI nés les 4.7.1946; 13.3.1937 ~~héritiers~~ Eval: 130 000 F ant 35 à 42 = 1/2 BND vie acte	AI pte 1.2

(suite au verso)

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
	1°) REPORT	
52	Du 5.4.1995 vol 95P 1511 Me Defendini notaire à Monte du 18.1.1995 Bail Emphytéotique pour une durée de 99 ans par SALICETI né le 17.2.1909 au profit de DELIPERI née le 28.5.1949 à compter du 18.1.1995 Redev annuelle 20F	
50 51	2°) Du 14 Février 2001 vol 2001 P 1158 Me Defendini not à Monte du 23 et 26.12.1999 Servitude de puisage et d'irrigation au profit des lots 1 à 7 de A 135 (urbain)	
1.2.3.4.5 24.25.26.27 43.44.45.46 47.48.49.50 51.54.55.56.57	3°) Même formalité que ci dessus Pacte de Préférence par le titulaire au profit de SALICETI né le 13.3.1937	45

II. — IMMEUBLES RURAUX (*suite*)

N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan
55	B	442	104			153		
56	B	443	105			154		
57	B	444	106			155		
58			107			156		
59			108			157		
60			109			158		
61			110			159		
62			111			160		
63			112			161		
64			113			162		
65			114			163		
66			115			164		
67			116			165		
68			117			166		
69			118			167		
70			119			168		
71			120			169		
72			121			170		
73			122			171		
74	C		123			172		
75			124			173		
76			125			174		
77			126			175		
78			127			176		
79			128			177		
80			129			178		
81			130			179		
82			131			180		
83			132			181		
84			133			182		
85			134			183		
86			135			184		
87			136			185		
88			137			186		
89			138			187		
90			139			188		
91			140			189		
92			141			190		
93			142			191		
94			143			192		
95			144			193		
96			145			194		
97			146			195		
98			147			196		
99			148			197		
100			149			198		
101			150			199		
102			151			200		
103			152					

A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES (*suite*)

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
	27) Du 14 Février 2001 Vol 2001 P 1158 Me DEFENDINI Notaire à MONTE des 23 et 26 12.1999 PARTAGE entre SALICETTI née le 4.7.1946; 13.3.1937; ORSINI née le 17.10.1913.	AT Pb 1.2
1.2.3.4.5	attributions	
24.25.26.27	43.44.45.46.47.48.49.50.51.54	
55.56.57		
6 à 23	Dépossession	
28 à 42	52.53	
	Eval 130 000 F	
1.2.3.4.5	Réserve de l'usufruit du 1/4	
24.25.26.27	au profit de ORSINI née le 17.10.1913	
	Conditions particulières (mineur)	

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (*suite*)

Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations

RELEVE DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1969 AU 17/07/2018

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 14/03/2012	Référence d'enliassement : **2B04P31 2012P2711**	Date de l'acte : 20/02/2012
	Nature de l'acte : **DONATION ET RECTIFICATIFS** Rédacteur : NOT CRUCIANI Jean / L'ILE-ROUSSE		

Disposition n° 1 de la formalité 2B04P31 2012P2711 : RECTIFICATIF VOL 1997 P N° 2603

Disposant, Donateur

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
2	MARIANI	03/01/1885

Bénéficiaire, Donataire

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	BONNISSOL	09/11/1914

Immeubles

Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MOROSAGLIA	~~D 176~~ B 176		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

Complément : Rectificatif de l'ATTESTATION APRES DECES du 17/11/1992 publiée le 14/05/1997 VOL 1997 P N° 2603 dans laquelle la disposante décédée le 29/04/1964 laissait la bénéficiaire seule héritière aprés renonciation de BONNISSOL né le 18/09/1924.
C'est à tort et par erreur s'il a été mentionné en Bien Non Délimité la parcelle D 176 (qui n'existe pas)
alors qu'en réalité , il s'agit de B 176 (pour 40ca dans 80ca).

Disposition n° 2 de la formalité 2B04P31 2012P2711 : RECTIFICATIF VOL 1997 P N° 2604

Disposant, Donateur

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	BONNISSOL	09/11/1914

Disposition n° 2 de la formalité 2B04P31 2012P2711 : RECTIFICATIF VOL 1997 P N° 2604

Bénéficiaire, Donataire

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
2	SALICETI	13/03/1937

Immeubles

Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	PI	MOROSAGLIA	B 176		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

Complément : Rectificatif de la VENTE du 17/11/1992 publiée le 14/05/1992 VOL 1992 P N° 2604.
C'est à tort et par erreur s'il a été mentionné en Bien Non Délimité la parcelle D 176 (qui n'existe pas) alors qu'en réalité , il s'agit de B 176 (pour 40ca dans 80ca).

Disposition n° 3 de la formalité 2B04P31 2012P2711 : DONATION Attribution à Jean-Darius SALICETI

Disposant, Donateur

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	AMBROSINI	31/08/1941
2	SALICETI	13/03/1937

Bénéficiaire, Donataire

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
3	SALICETI	29/03/1964

Immeubles

Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	NP	CASTINETA	~~E 219~~ E 228		

Disposition n° 3 de la formalité 2B04P31 2012P2711 DONATION Attribution à Jean-Darius SALICETI

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	NP	ERONE	A 167		
			A 170 à A 171		
			A 356		
		GAVIGNANO	A 70 à A 73		
			A 82 à A 83		
			A 132 à A 134		
			A 136 à A 137		
			A 139 à A 142		
			A 146 à A 149		
			A 156		
			A 161 à A 166		
			A 176 à A 178		
			A 180		
			A 182 à A 183		
			A 186 à A 189		
			A 200 à A 204		
			B 154		
		MOROSAGLIA	B 129		
			B 173 à B 176		
			B 193		
			B 292		

Disposition n° 3 de la formalité 2B04P31 2012P2711 : DONATION Attribution à Jean-Darius SALICETI

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	NP		C 203 H 438 I 36 à I 37		
		GAVIGNANO	A 75		1 à 2
		GAVIGNANO	A 135		1 à 2 7

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 88.000,00 EUR

Complément : - Biens Non Délimités : à GAVIGNANO A 71 pour 6a 20ca et 6a 20ca dans 12a 40ca ,
A 72 pour 8a 89ca et 8a 88ca dans 17a 77ca , A 73 pour 21a 36ca et 21a 36ca dans 42a 72ca ,
A 82 pour 3ha 91a 35ca et 3ha 91a 35ca dans 7ha 82a 70ca ,
A 83 pour 1ha 65a 60ca et 1ha 65a 59ca dans 3ha 31a 19ca ,
A 162 pour 2a 41ca dans 4a 81ca , A 163 pour 2a 26ca dans 4a 71ca ,
A 164 pour 1a 83ca dans 3a 66ca , A 165 pour 10a 63ca dans 21a 26ca ,
A 166 pour 67a 85ca dans 1ha 35a 70ca ,
A 177 pour 14a 02ca dans 28a 04ca , A 178 pour 88a 92ca dans 1ha 77a 83ca ,
A 180 pour 9a 48ca dans 18a 95ca , A 188 pour 65a 09ca dans 1ha 30a 19ca ,
A 186 pour 1ha 65a 17ca et 1ha 65a 16ca dans 3ha 30a 33ca ,
A 187 pour 11a 93ca et 11a 94ca dans 23a 87ca et B 154 pour 2ha 55a 84ca dans 5ha 11a 69ca
à ERONE A 167 pour 45a 86ca dans 91a 72ca ,
à MOROSAGLIA C 203 pour 4a 89ca dans 19a 55ca et B 176 pour 40ca dans 80ca.
- Parcelles A 156 à GAVIGNANO , B 129 , B 173 à 176 et I 36 à 37 à MOROSAGLIA : biens de la communauté. Le surplus propre à SALICETI.
- Réserve d'usufruit au profit des disposants jusqu'au décès du dernier survivant.
- Réserve du droit de retour , interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.
- Extinction des charges et réserves contenues dans la formalité publiée le 14/02/2001 VOL 2001 P N° 1156 suite au décès de Mme ORSINI veuve SALICETI survenu le 17/01/2009.

Disposition n° 4 de la formalité 2B04P31 2012P2711 : DONATION Attribution à Dominique SALICETI

Disposant, Donateur		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	AMBROSINI	31/08/1941
2	SALICETI	13/03/1937

Bénéficiaire, Donataire		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
3	SALICETI	02/12/1965

Immeubles

Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	NP	SPELONCATO	AB 151 à AB 152 AC 390 B 16 à B 20 C 197 D 86 à D 87 E 363		
		VILLE DI PARASO	A 221		
		SPELONCATO	AB 114		1 à 4

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 182.180,00 EUR

Complément : - Parcelles AB 151 à AB 152 et les lots 3 et 4 de l'immeuble AB 114 à SPELONCATO : biens de la communauté. Le surplus propre à AMBROSINI.
- Réserve d'usufruit au profit des disposants jusqu'au décès du dernier survivant.
- Réserve du droit de retour , interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.
- Extinction des charges et réserves contenues dans la formalité publiée le 14/02/2001 VOL 2001 P N° 1156 suite au décès de Mme ORSINI veuve SALICETI survenu le 17/01/2009.
- Production extrait acte de naissance de SALICETI né le 13/03/1937 (identifié à tort SALICETTI dans un des titres)
- Sous Réserve du droit d'usage et d'habitation pour les lots 1 et 2 de l'immeuble AB 114 bénéficiant à Toussaint AMBROSINI né le 27/08/1938.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 14 pages y compris le certificat.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
BASTIA
11 avenue Jean Zuccarelli
20291 BASTIA CEDEX
Téléphone : 0495329350
Mél. : spf.bastia@dgfip.finances.gouv.fr

Administration COLLECTIVITE DE CORSE
DIRECTION GESTION FONCIERE
HOTEL DE COLLECTIVITE DE CORSE
ROND POINT DU MARECHAL LECLERC
20405 BASTIA

Vous trouverez dans la présente transmission :

> Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.

> La réponse à votre demande de renseignements.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Date : 20/11/2019

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2B04P31 2019H21161

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1969 au 07/10/2019

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
122	GAVIGNANO	A 25 à A 27 A 200 A 204		(*)

(*) Paramètre inconnu de Fidji ou incomplet

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1 date de dépôt : 14/03/2012 références d'enliassement :**2B04P31 2012P2711** Date de l'acte : 20/02/2012

nature de l'acte :**DONATION ET RECTIFICATIFS**

Affaire Suivie par Mme G. Chiorboli
Direction des investissements
Routiers Cismonte

Le 11 Février 2020

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COURRIER ARRIVÉ LE :
13 FEV. 2020
BASTIA

Monsieur Saliceti Jean-Darius
à
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse

objet : Echange d'emprise foncière dans le cadre du projet de reconstruction du pont sur la Casaluna.

- Comme suite à votre courrier en date du 18 Décembre 2019, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ma décision concernant l'acquisition foncière dans le cadre du projet de reconstruction du pont sur la Casaluna. Il me paraît opportun qu'emprise à la collectivité soit envisagée par le biais d'un échange des 430m² de la parcelle Sect A N° 204 sise sur le territoire de la commune de Lavigna avec le délaissé de la route départementale N° 39.
- Parallèlement, il me serait agréable que votre administration prenne en compte les doléances suivantes :
  - Enlèvement de la cuve métalique, sur la rive droite de la Casaluna.
  - Déblaiement des grumes et souches d'Aulne présentes sur le terre-plein. (Rive droite).
  - Maintien des deux accès à la rivière, (Rive dte, Rive gche),
  - Maintien des clôtures existentes et renforcement des fermetures en tête de pont.

- Pendant la durée des travaux, mise en place d'une éventuelle clôture provisoire pour éviter la divagation de mon cheptel bovin.
- Aménagement, afin d'interdire l'accès sur le terrain (Rivedte), par la pose de blocs de pierre, afin d'éviter qu'il ne soit transformé en dépôt d'ordures.

- Vous remerçiant par avance, Monsieur le Président, du bienveillant intérêt que vous voudrez apporter à la lecture de cette lettre et dans cet espoir, je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Bastia le 11/02/2020

Mathieu SALICETI
CAMBIA VILLAGE
20244 CAMBIA

GHJUNTA / ARRIVÉE
13 FEV. 2020
Direction des investissements routiers
Cismonte

à

Mr le Président du Conseil Exécutif de Corse

Objet : Acquisitions foncières dans le cadre du projet de reconstruction du pont sur la Casaluna (Commune de Cavignano).

Affaire suivie par G. CHIORBOLI.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que je donne mon accord pour la cession amiable des terrains dont je suis propriétaire en vue de la reconstruction du pont sur la Casaluna et selon les propositions de votre courrier du 18 décembre 2018.

Par ailleurs, vous voudrez bien noter les observations suivantes :

- Enlèvement de la cure métallique ainsi que des troncs et souches entreposés sur le Terre-plein ;
- Maintien des deux accès à la rivière (RD et RG) ;
- Maintien des clôtures existantes et renforcement des clôtures aux deux têtes de pont ;
- Pendant la durée des travaux pose d'une éventuelle clôture provisoire pour interdire la divagation du troupeau de mon voisin ;
- A la fin des travaux pose de blocs de pierre en limite des Terre-pleins afin d'éviter qu'ils ne soient transformés en dépôts d'ordures.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.

Affaire suivie par Mme G. Chiorboli
Direction des Investissements
Routiers Corsicante

Le 11 Fevrier 2020

Monsieur Saliceti Paul-François
à
Monsieur Le Président du Conseil Executif de Corse

objet : Echange d'emprise foncière dans le cadre du projet de reconstruction du pont de la Casaluna.

— Comme suite a votre courrier en date du 28 Décembre 2019, j'ai l'honneur de porté a votre connaissance ma décision concernant l'acquisition foncière dans le cadre du projet de reconstruction du pont de la Casaluna.

J'accepte l'échange des 430m² de la parcelle sise sur le territoire de la commune de Cervione, N° 204 Sect A, avec le délaissé de la route départementale N° 39.

Je confirme les observations faites par Mme Saliceti Jean-Louis et Mme Saliceti Mathieu ;

Vous remerçiant par avance, Monsieur le Président, je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.